

Le 10 mai 2016, le Conseil Municipal a été convoqué pour le mardi 17 mai 2016 à 18 heures 30.

☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺

Le 17 mai 2016, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Françoise BOTTI, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de M. Éric GIROUX qui a donné pouvoir à Mme Véronique CHARLOT, M. Christian PERRAUD qui a donné pouvoir à M. Patrick JOMAIN et M. Serge MAITRE.

Secrétaire de séance : Mme Véronique CHARLOT.

☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺

Le Conseil Municipal adopte le procès verbal de la réunion du 4 avril 2016.

DÉLIBÉRATION : AMÉLIORATION THERMIQUE POUR L'ÉCOLE - ATTRIBUTION DES LOTS

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les différents devis des entreprises pour les travaux d'aménagement des bâtiments scolaires : amélioration thermique, chauffage, éclairage.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 9 mai 2016, et a retenu les offres suivantes :

Lot n°	Intitulé du lot	Entreprise retenue	Montant en € HT
1	Couverture Zinguerie	SAS Alain PIGUET 71000 SANCÉ	29 655,00
2	Plâtrerie Peinture Isolation Faux-plafonds	SAS GAULT 71960 CHEVAGNY LES C.	29 562,57
3	Menuiserie Aluminium BSO	BREUIL SA 71850 CHARNAY LES MACON	9 550,00
4	Électricité Chauffage	SARL PIOT 71960 CHEVAGNY LES C. + Proposition pour leds à la salle à manger et à la salle d'activités	14 273,59 + 975,00
TOTAL en € HT			84 016,16

Le Maire sollicite l'autorisation de signature du marché.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ACCEPTE les devis des entreprises mentionnées ci-dessus pour la réalisation des travaux d'aménagement des bâtiments scolaires, pour le montant total HT des travaux de 84 016,16 € (quatre-vingt quatre mil seize euros et seize cents),

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,

DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2016.

DÉLIBÉRATION : ÉTUDE DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT - « DOSSIER LOI SUR L'EAU » - DEMANDE D'AIDE À L'AGENCE DE L'EAU - COMPLÉMENT

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune doit lancer un complément à son schéma directeur d'assainissement, pour préparer un dossier « Loi sur l'Eau » permettant la réalisation des aménagements sur le réseau et la construction d'une nouvelle station de traitement, pour un montant de 16 137 € HT, en tranche ferme.

Une prestation complémentaire de localisation et de géoréférencement des réseaux d'assainissement existants sera également réalisée, pour un montant de 3 989 € HT.

APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

SOLLICITE l'aide de l'Agence de l'eau pour la prestation complémentaire d'un montant de 3 989 € HT ;

AUTORISE le Maire à signer tous documents.

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNAL

Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'arrêté portant projet de périmètre d'une nouvelle communauté d'agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération Mâconnais Val de Saône (CAMVAL) et de la Communauté de Communes du Mâconnais Beaujolais

Dans le cadre de la mise en œuvre du SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale), la Commune dispose d'un délai de 75 jours (à compter du 21/04/2016) pour se prononcer sur la fusion de la CAMVAL et de la Communauté de Communes du Mâconnais Beaujolais suite à l'avis favorable de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) du 01/02/2016 et de l'arrêté préfectoral du 29/03/2016 prescrivant cette fusion. A défaut de délibération dans le délai, l'avis sera réputé favorable.

Après un débat où certains conseillers regrettent de ne pas avoir assez d'informations pour délibérer, le Conseil Municipal prend acte de la décision du Préfet.

QUESTIONS DIVERSES

Assainissement

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que des appareils de mesures ont été installés le 26 avril 2016 sur 4 points du réseau d'assainissement, par PreMesHyd, sous-traitant du Cabinet BADGE : une première série de mesures ont été recueillies début mai, les conditions climatiques sont actuellement favorables pour effectuer ces mesures.

École

Madame le Maire fait un retour sur la réunion du 2 mai dernier avec Mme GIRARD-SŒUR, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Cette dernière a confirmé aux élus la fermeture d'une classe, prévue pour la rentrée de septembre 2017. Elle a proposé aux élus de se rapprocher d'une autre commune, afin d'organiser l'école de CHEVAGNY sur 2 classes.

Madame le Maire propose de rencontrer les enseignantes avec ces nouvelles informations et de prendre l'avis du conseil municipal lors de la prochaine réunion, avant d'envisager un rapprochement avec les élus de communes voisines.

SPANC

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion est prévue avec Mme PLONGENET de la Direction du Développement Rural et de l'Agriculture (Département), le 23 mai prochain, afin de faire un point sur l'assainissement non collectif de CHEVAGNY. Une réunion publique sera prévue par la suite avec les habitants concernés.

Cimetière

M. JOMAIN fait un point sur l'aménagement du cimetière. Il faut prévoir un emplacement pour un futur columbarium et de nouveaux emplacements pour des cavurnes.

Il présente également un projet de support pour poser des plaques individuelles, pour le jardin du souvenir.

INFORMATIONS

Unité campagne du Prado

Madame le Maire et un adjoint doivent rencontrer Monsieur CLOIX, responsable de l'unité campagne de CHEVAGNY, suite aux récents incidents. Le but de cet entretien est de maintenir un contact constructif avec les responsables et de se tenir informés des réflexions menées par l'équipe de direction.

PLU

Maitre GRILLON a obtenu du Tribunal Administratif, un délai supplémentaire pour répondre à la requête de Monsieur MAUGUIN engagée contre le PLU.

Jardin des abeilles

Madame le Maire donne lecture du courrier de l'association « Le Jardins des Abeilles » qui est désormais domiciliée à Mâcon.

Fleurissement

Le comité de fleurissement doit procéder aux plantations cette semaine.

Vide-grenier

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le vide-grenier sera organisé le dimanche 5 juin dans les rues de CHEVAGNY. Toutes les associations du village participent à cette manifestation.

La prochaine réunion est prévue le lundi 20 juin 2016 à 18 h 30.